

Termes de Référence

«Expert pour conceptualiser, mobiliser les participants et mener les ateliers de sensibilisation sur les avantages des équipements pour les usages productifs alimentés par les énergies renouvelables dans les communautés rurales à Madagascar»

1. Informations générales & contexte de la mission

L'[Alliance pour l'électrification rurale \(ARE\)](#) est l'association mondiale de l'industrie des énergies renouvelables décentralisées (ERD). Elle catalyse les marchés du secteur privé pour les services d'électricité durable, crée des emplois et alimente des économies vertes équitables dans les économies émergentes. Avec plus de 15 ans d'expérience et plus de 200 membres, l'ARE permet d'améliorer l'accès à l'énergie grâce au développement commercial, au soutien politique et marketing de ses membres tout au long de la chaîne de valeur des technologies des ERD.

[ADEME](#) est un établissement public français placé sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. L'ADEME est résolument engagée dans la lutte contre le réchauffement climatique et l'épuisement de nos ressources naturelles. Sur tous les fronts, l'ADEME mobilise les citoyens, les acteurs économiques et les territoires vers une société plus juste, plus harmonieuse, sobre en carbone et économe en ressources. L'ADEME conseille, facilite et aide à financer de nombreux projets en matière d'énergie, d'économie circulaire et d'adaptation au changement climatique.

[CORE initiative](#) est une initiative internationale lancée par l'Alliance pour l'électrification rurale (ARE), l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), Énergie durable pour tous (SEforALL), le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI) et l'Alliance internationale du cuivre (ICA). CORE est géré par l'ARE. La mission de CORE est de permettre aux communautés rurales et périurbaines d'être résilientes en s'assurant que la sécurité, l'efficacité et la fiabilité deviennent la pierre angulaire de l'électrification décentralisée.

L'ARE et l'ADEME collaborent sur trois projets pour faire avancer la transition vers une énergie renouvelable en Afrique subsaharienne.

Les projets comprennent une étude de marché sur les équipements pour les usages productifs alimentés par les énergies renouvelables au Cameroun, Bénin et à Madagascar, **une campagne de sensibilisation sur les avantages des équipements pour les usages productifs alimentés par les énergies renouvelables au Cameroun, Bénin et à Madagascar** et la rédaction d'un guide technique sur l'électrification des établissements de santé en milieu rural d'Afrique subsaharienne.

Dans le cadre de la campagne de sensibilisation menée par l'ARE, avec le soutien de l'ADEME et de l'initiative CORE, l'ARE cherche à sensibiliser les populations rurales, en particulier le secteur agricole, aux bénéfices multiples des équipements pour les usages productifs alimentés par les énergies renouvelables.

Pour ce faire, l'ARE recherche **un expert** dans les équipements pour les usages productifs chargé de **mener des ateliers de sensibilisation sur les équipements pour les usages productifs alimentés par des énergies renouvelables à Madagascar en août, septembre et octobre 2023.**

Contexte

A la suite de l'élaboration de l'étude de marché des équipements pour les usages productifs au Bénin, Cameroun et à Madagascar par l'ARE avec le soutien de l'ADEME, il a été constaté qu'une campagne de sensibilisation sur les avantages socio-économiques des usages productifs pour le secteur agricole est nécessaire pour favoriser l'adoption des équipements à ces fins, alimentés par les ERD.

Il a été observé que les équipements pour les usages productifs, et en particulier dans le milieu agricole, sont bénéfiques pour le secteur afin de garantir une meilleure irrigation des parcelles nourricières, assurer la chaîne du froid ou transformer localement le riz ou la noix de cajou.

Cependant, pour une adoption durable des équipements, il est important que leurs utilisateurs soient conscients de l'ensemble des bénéfices autant sur le plan économique que social et environnemental.

Il a été constaté lors des entretiens avec les développeurs de projets pour la publication, que le moyen le plus efficace pour sensibiliser aux équipements pour les usages productifs alimentés par des ERD étaient des témoignages d'utilisateurs et des démonstrations de l'efficacité des équipements.

2. Objectif

L'objectif de cette activité est d'aider l'ARE à mener à bien une campagne de sensibilisation sur les avantages des équipements pour les usages productifs alimentés par les énergies renouvelables dans trois pays cibles auprès des populations rurales, et en particulier le secteur agricole qui pourrait bénéficier des équipements pour améliorer l'irrigation et la chaîne du froid.

3. Public cible

Le public cible serait les gérants d'entreprises locales et les agriculteurs locaux. En fonction du pays ciblé, les maires ou institutions de microfinance pourraient être également ciblées pour un plus grand rayonnement de la campagne de sensibilisation.

4. Cadre de travail

L'ARE recherche un expert dans le pays pour conceptualiser l'atelier, mobiliser les participants et mener les ateliers de sensibilisation sur les avantages des équipements pour les usages productifs alimentés par les énergies renouvelables auprès des populations rurales dans certaines régions de Madagascar présélectionnées par l'ARE.

1. Conceptualiser l'atelier de sensibilisation sur les équipements
 - a. Identifier les potentiels intervenants pour donner des témoignages sur l'utilisation des équipements conjointement avec l'ARE
 - b. Identifier les potentiels participants des ateliers
 - c. Identifier ou développer le matériel nécessaire pour les ateliers de sensibilisation
 - d. Établir le programme et le communiquer aux participants avant les ateliers
2. Mener trois ateliers de sensibilisation en présentiel, qui doivent comprendre :
 - a. Mettre en œuvre la séance de sensibilisation des populations locales sur les bénéfices des équipements pour les usages productifs
 - b. Assurer une session question/réponse avec les participants
 - c. Une démonstration des équipements
3. Rapport

Un rapport final de deux pages maximums doit être soumis à l'ARE par atelier mené, comprenant les éléments suivants :

- Résumé des séances de sensibilisation et thématiques abordées
- Résumé des questions ou sujets soulevés par les participants
- Nombre de participants présents

Les ateliers seront menés en français, et éventuellement dans la langue locale dans la mesure du possible.

L'ARE assurera le suivi du contrat avec l'Expert. La date limite de remise de ce rapport est fixée au 15 novembre 2023. **Il est possible de soumettre une proposition conjointe pour plusieurs pays.**

5. Organisation et pilotage de la mission

L'ARE pilote la mission, et supervise le travail de l'expert.

Une réunion de lancement avec l'ARE et l'ADEME sera programmée avec l'expert sélectionné en **août 2023**.

6. Profil attendu

Le poste d'Expert chargé de conceptualiser, mobiliser les participants et mener les ateliers de sensibilisation sur les avantages des équipements pour les usages productifs alimentés par les énergies renouvelables dans les communautés rurales requiert un profil spécifique. Voici les compétences et les expériences attendues pour ce rôle :

- **Expérience professionnelle** : Le candidat idéal doit posséder une solide expertise dans le domaine des énergies renouvelables, des technologies appropriées pour les communautés rurales et une connaissance des pratiques agricoles durables. Il doit avoir une connaissance approfondie des avantages des équipements alimentés par les énergies renouvelables et de leur application dans le contexte spécifique de Madagascar.
- **Expérience d'animation d'atelier et facilitation** : L'expert doit avoir une expérience démontrée dans l'animation d'ateliers, la facilitation de groupes et la mobilisation des participants dans le pays concerné. Il doit être capable de créer un environnement d'apprentissage participatif et interactif, d'encourager la participation active des membres de la communauté et de favoriser les échanges d'expériences et de bonnes pratiques.
- **Capacité à conceptualiser et adapter les ateliers** : L'expert doit être en mesure de concevoir des ateliers de sensibilisation pertinents, engageants et adaptés aux besoins spécifiques des communautés rurales. Il devrait pouvoir structurer le contenu de manière logique, développer des supports pédagogiques attrayants et intégrer des méthodes participatives pour maximiser l'apprentissage.
- **Connaissance du contexte local** : Une connaissance approfondie du contexte socio-économique et politique de Madagascar est essentielle pour atteindre le public cible avec les supports de communication les plus adaptés au contexte. Une expérience de travail dans le pays est essentielle.
- **Sensibilité aux enjeux socio-économiques et environnementaux** : L'expert doit avoir une bonne compréhension des enjeux socio-économiques et environnementaux des communautés rurales,

y compris des normes, des valeurs et des pratiques locales. Il devrait être capable de prendre en compte ces aspects lors de la conception des ateliers, afin de favoriser une meilleure acceptation et une plus grande adhésion des participants.

- **Compétences en communication** : L'expert doit posséder d'excellentes compétences en communication orale et être capable de transmettre des informations techniques de manière claire, accessible et adaptée au public cible. Il doit également être en mesure de s'exprimer couramment dans la langue locale de la communauté ciblée.

7. Documents requis

Les candidats doivent soumettre les documents suivants à Inès van Oldeneel, chargée développement d'affaires et de marchés : i.vanoldeneel@ruralelec.org

- a. Proposition technique de trois pages maximums sur la méthodologie proposée, le calendrier des livrables, l'expérience de l'expert ou des experts dans la prestation de services similaires
- b. Proposition financière d'une page maximum (en EUR)
- c. CV de l'expert ou des experts dans le format de votre choix

8. Calendrier

La date limite de soumission des propositions est le **15 juillet 2023 (23:59 CEST)**

Le(s) expert(s) sélectionné(s) sera(ont) contacté(s) avant le **25 juillet 2023**.

Une réunion de lancement avec l'ARE et l'ADEME sera programmée avec l'expert sélectionné en **août 2023**.

Les services devraient être fournis en **août, septembre, octobre 2023**.

9. Honoraires

L'expert sélectionné percevra des honoraires pour la prestation de ses services.

Les honoraires indiqués dans la proposition financière sont tout compris et non modifiables.